



Pour citer cet article :

**Rapport sur l'évasion collective survenue au Centre d'accueil  
de Villejuif par Jean Jaffre (6 août 1947)**



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CENTRE D'OBSERVATION  
DE MINEURS DÉLINQUANTS DE PARIS

Paris, le 6/8/47

Jean Jaffre

Educateur de 3ème classe  
Faisant fonction de chef de centre  
de Villejuif

à  
Monsieur le Directeur  
des C.O.M.de Paris



J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 4 Août, au matin, une tentative d'évasion collective s'est produite au deuxième pavillon du centre de Villejuif.

Une équipe de dix garçons était alors occupée au nettoyage des locaux (dortoir, escalier, salles de classe) sous la direction de Monsieur Sauzéat, éducateur-adjoint-stagiaire; les autres pupilles, en récréation dans la cour, surveillés, par Monsieur Payan, éducateur-adjoint.

Vers 8 h.30, Monsieur Sauzéat s'aperçut que les mineurs : Fontaine, Bezzolato et Abrial enjambaient une fenêtre du dortoir et s'enfuyaient, en franchissant par escalade, le mur de clôture du pavillon.

Après avoir alerté son collègue, Monsieur Sauzéat s'est immédiatement lancé à leur poursuite. C'est à ce moment, qu'une certaine agitation s'est manifestée dans la cour : treize pupilles, utilisant une table de ping-pong comme tremplin, se sont précipités vers le mur de clôture, qu'ils ont rapidement franchi et se sont enfuis à travers l'asile.

Pendant que Monsieur Le Révérend, éducateur, qui assure les fonctions de surveillant général, organisait un rassemblement immédiat,

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CENTRE D'OBSERVATION  
DE MINEURS DÉLINQUANTS DE PARIS

le moniteur Tisseron, chargé de la surveillance de l'équipe du Service général, se lançait en motocyclette à la poursuite des fugitifs, prévenant sur son passage les commissariats de L'Hay-les-Roses, de Villejuif, de Gentilly, de la Porte d'Italie, et faisait établir autour de l'asile un vaste barrage aboutissant aux portes de Paris.

Grâce à l'initiative et à la rapidité d'intervention de cet agent, tous les fugueurs, qui s'étaient séparés en plusieurs groupes, furent rejoints, les uns à la Porte d'Italie, les autres dans les terrains vagues situés en bordure du Boulevard Kellerman, et ramenés, moins d'une heure après leur départ au commissariat de Gentilly, d'où ils réintégrèrent le centre.

À la suite de ces incidents, sur l'avis de Monsieur le Directeur des C.O.M. de Paris et après accord des magistrats chargés d'instruire l'affaire de ces mineurs, les nommés : ABRIAL Jean, BEZZOLATO Roland, et FONTAINE Jean, qui semblent avoir été les éléments les plus actifs de la tentative, ont été isolés puis transférés, l'après-midi même, au quartier des mineurs de la prison de Fresnes.

Les treize autres ont été réintégrés dans leurs groupes; ce sont: MIKLAS, CLEMENT, ROBERT, SERASSET, KHATCHADOURIAN, DUSSOULIER, BOU, VICTOR, RAOUL, BEUGIN, BELLER, LORHO et ATTI.

Aucune faute professionnelle ne peut être reprochée au personnel. On peut cependant regretter que Monsieur Payan n'ait pas fait preuve d'une plus grande fermeté au moment du départ des treize pupilles, qui ont prétendu à leur retour s'être lancés à la poursuite des

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**CENTRE D'OBSERVATION  
DE MINEURS DÉLINQUANTS DE PARIS**

....., le .....

trois évadés.....

Je dois préciser, d'autre part, que le personnel, en nombre très insuffisant, se trouve actuellement surchargé de travail. Le surpeuplement du centre de Charenton nous oblige à recevoir des éléments récidivistes pour lesquels l'état actuel des locaux ne permet pas d'organiser une surveillance souhaitable.

Des mesures immédiates sont à envisager si l'on veut éviter que des incidents, peut-être plus graves, ne se reproduisent.

